

L'immigration italienne : ses rêves, ses tourments, sa mafia

Marco Micone

Numéro 244, printemps 2013

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/69374ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Spirale magazine culturel inc.

ISSN

0225-9044 (imprimé)

1923-3213 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Micone, M. (2013). L'immigration italienne : ses rêves, ses tourments, sa mafia. *Spirale*, (244), 10–12.

L'immigration italienne : ses rêves, ses tourments, sa mafia

PAR MARCO MICONE

« **D**e nos jours, il faut une autorisation pour voler son prochain. Si c'était à refaire, je commencerais par chercher à obtenir cette autorisation. » C'est le regret exprimé par le mafioso italo-américain, Lucky Luciano. D'un point de vue strictement moral, y a-t-il une différence entre l'affairiste escroc, le financier spéculateur et le chef d'entreprise qui empoche en une année ce que ses employés gagnent pendant toute une vie ? S'il fallait que la commission Charbonneau assigne à comparaître tous ceux qui *sont autorisés à voler leur prochain*, ma génération n'en verrait sans doute pas la fin. Le spectacle est grotesque : un fonctionnaire corrompu étale son ineptie en confondant casino et œuvre philanthropique, un autre décrit les liasses de billets de banque que vomit un coffre-fort impossible à refermer, tandis qu'un public moutonnier applaudit un escroc à la messe télévisuelle du dimanche soir. Dans la salle d'audience, des noms à consonance italienne résonnent en même temps que les Trépanier, les Surprenant et autres Leclerc. Un rare modèle de coopération interethnique se déployant sous le regard tutélaire du *padre-padrino* ! À côté de ce quarteron de Québécois d'origine italienne impliqué plus souvent qu'à son tour dans des activités illicites, il y a la grande majorité d'irréprochables citoyens évoluant dans tous les secteurs de la société. Il n'est pourtant pas toujours flatteur d'être identifié comme Italien. À tel point qu'un italoophone qui améliore son sort ou, pire encore, qui réussit à s'enrichir, surtout dans le domaine de la construction, est souvent soupçonné d'entretenir des liens avec la mafia. Cet amalgame, qui a cours depuis trop longtemps, s'ajoute aux rendez-vous manqués, aux conflits et aux inévitables préjugés qui ont jalonné le long parcours des italophones en sol québécois.

Les premiers Italiens arrivent à Montréal vers la fin du XIX^e siècle. Ils sont environ cinq mille en 1905, employés pour la plupart dans les mines, les chemins de fer et les camps de bûcherons. Beaucoup d'entre eux sont des hommes qui n'ont aucune intention de s'y établir. Ils comptent repartir aussitôt

qu'ils auront économisé suffisamment d'argent pour acheter un lopin de terre ou pouvoir assurer une dot à leurs filles. Bon nombre sont illettrés. Mal payés et mal logés, ils vivent dans « *une malpropreté et une promiscuité dangereuses* » selon les journaux de l'époque. Méprisés et démunis, ils (dont mon grand-père) deviennent une proie facile pour de puissants agents d'emploi : une mafia qui exige une taxe d'embauche dont le rôle est de fournir aux employeurs une main-d'œuvre docile et bon marché. Du quasi-esclavage.

Plus de dix millions d'Italiens émigrent alors (1890-1914) vers les deux Amériques. Beaucoup de ces immigrants proviennent des régions méridionales où, quelques années auparavant, d'ex-maquisards, soudoyés par de grands propriétaires terriens, avaient formé une milice dont la fonction était de réprimer les révoltes paysannes et semer la terreur dans les campagnes. C'est ainsi que la mafia voit le jour. Au milieu d'une paysannerie indigente, ces *mafiosi* deviennent des personnages à la fois craints et admirés à tel point que l'expression « *fare la mafia* » est aujourd'hui encore synonyme de « se pavaner » ou « faire le dandy ». Cette culture mafieuse et le manque de civisme (ou familisme amoral qui consiste à privilégier le bien familial au mépris du bien public), propres à des régions où l'État est aussi corrompu que honni, ont depuis longtemps traversé l'Atlantique.

Il faudra attendre l'avènement du fascisme avec sa rhétorique cocardière et triomphaliste pour qu'enfin ces méridionaux se réconcilient avec l'État italien, eux qui avaient toujours préféré s'identifier à leurs villages. La petite communauté italienne de Montréal subit, pendant près d'une décennie, la propagande fasciste jusque dans les églises et adhère, en bonne partie, à son discours moins par conviction politique que pour récolter les bienfaits psychologiques d'appartenir à une nation dont le Duce est adulé non seulement par le Vatican (après le Concordat), mais aussi par des chefs d'État étrangers, dont Mackenzie King. La fête cessera brutalement lorsque l'Italie fasciste déclarera

la guerre à la France. De nombreux Italiens, vivant à Montréal, seront alors arrêtés et emprisonnés à Petawawa.

Lorsque l'immigration italienne reprend après la Deuxième Guerre mondiale, elle se caractérise par la politique du parrainage. Celle-ci permettra à 90 % des Italiens, qui s'établiront au Québec entre 1947 et 1970, d'être parrainés par un membre de leur famille. Des villages entiers se vident, créant des déséquilibres démographiques et des problèmes économiques tels que l'émigration devient, dans certains cas, la cause principale d'autres émigrations. C'est aussi le parrainage qui explique que près du tiers de tous les Québécois d'origine italienne proviennent du Molise : une petite région désormais exsangue. Les autres viennent d'un peu partout, mais aussi de Calabre et de Sicile où sévissent, et d'où essaient, la 'Ndrangheta et la Mafia. Ils élisent domicile pour la plupart à Montréal en même temps que des dizaines de milliers de Québécois provenant des régions. L'urbanisation s'intensifiant, on assiste ainsi à une longue période d'effervescence immobilière (boulevard Métropolitain, métro, banlieues nouvelles, écoles, routes, etc.) dont l'apothéose sera l'Expo 67. Parmi les italophones qui y trouvent du travail comme manœuvres ou ouvriers spécialisés, quelques-uns deviennent entrepreneurs, parfois très prospères. Ils s'enrichissent d'autant plus facilement qu'ils ont à leur disposition des milliers d'ex-paysans taillables et corvéables à merci. (Mon père, comme tant d'autres, devait travailler une heure ou deux par jour sans être payé pour avoir le droit de retourner sur le chantier le lendemain). Le pouvoir de l'argent ne pouvant faire fi du pouvoir politique et vice versa, la table est mise pour le meilleur et pour le pire. Il est faux cependant de croire, malgré l'hypermédiatisation de quelques individus, que l'industrie de la construction soit leur fief exclusif. Au recensement de 2001, il n'y avait que 6 595 italophones (dont 860 femmes) dans ce secteur, correspondant à environ 5 % du total.

Je fais partie de cette vague d'immigrants des années cinquante qui a vu les pères émigrer avant le reste de la famille. La présence des enfants aurait coûté trop cher à la société d'accueil. (Saurons-nous un jour ce que le Québec économise en frais de formation en accueillant des immigrants prêts à travailler et dont la moitié est détentrice d'un diplôme universitaire?) Nos parents croyaient émigrer pour une vie meilleure. Elle a été tout au plus différente. Le dénuement faisant place à l'illusion d'abondance, chacun se contenta de son salaire de misère en attendant d'être vengé par ses enfants. C'était ne pas tenir compte des limites de la mobilité sociale pour ceux qui ont vécu à l'orée des carrières de ciment et le long du boulevard Métropolitain, là où il a été facile de recruter de jeunes aspirants mafiosi. Quant à moi, à peine sorti de l'enfance, j'étais bien là où j'étais né et la promesse d'être mieux ailleurs m'apparaissait comme un mensonge parmi tant d'autres. Je ne m'étais pas trompé. Après avoir été refusé par une école française (la même que fréquenteront mes deux fils trente ans plus tard), je me fis régulièrement traiter

de *moudzi wap* dans l'autobus me conduisant à l'école-ghetto d'un quartier italien. Cette invective fit naître en moi une colère qui se ravive chaque fois qu'on me disqualifie comme francophone sous prétexte que le français n'est pas ma langue maternelle. Il est plus que temps de reconnaître que nous sommes nombreux, nous les immigrants, à ne pas avoir attendu la promulgation de la loi 101 pour apprendre le français ni, par conséquent, pour mettre en pratique certains principes de l'interculturalisme bien avant qu'il ne fasse partie du discours public. Depuis trente ans, le progrès du français chez les immigrants est énorme, mais malgré cela, les croisés de la langue s'évertuent à les faire passer pour des agents d'assimilation de Lord Durham. Exaspérant !

C'est par milliers que les Italiens arrivent au Québec pendant les années cinquante et soixante dans la quasi-indifférence : aucune structure d'accueil n'existe ni pour les jeunes d'âge scolaire ni pour les adultes, sauf pour les hommes seuls. Pour eux, il y a la taverne où ils s'échangent les adresses des employeurs et des bordels. Dans les chaumières, on se scandalise de leur promiscuité, on se moque de la grosse Italienne habillée de noir et on n'attend pas que le taux de chômage monte pour les traiter de voleurs de jobs. (S'il était possible de voler des jobs, j'en aurais volé une meilleure, disait ma mère en revenant de son usine sale et bruyante). Mais cela n'empêche ni les mariages interethniques ni la cohabitation dans les quartiers, deux pratiques interculturelles fondamentales. Certains francophones accepteront même d'être les locataires de ces mangeurs de pâtes. En l'absence d'une loi imposant le français, ces nouveaux Québécois, qui n'avaient jamais entendu parler du Québec francophone dans leur pays d'origine, choisissent majoritairement les écoles anglaises pour leurs enfants, tout à fait légalement. Personne ne s'en offusque pendant toute une génération. Puis, soudain les francophones prennent conscience de la nécessité d'intégrer les immigrants. Deux légitimités s'affrontent, comme dans une tragédie, et c'est l'émeute à Saint-Léonard (1969). Dès lors, l'image des italo-phones hostiles aux revendications légitimes des francophones s'ajoute à la perception déjà peu flatteuse fondée sur la présence de la mafia et, à un moindre degré, sur les stéréotypes liés à leur origine paysanne, aux comportements traditionnels intrafamiliaux et aux *italiâneries* de quelques cuistres ou folliculaires francophobes.

Avec la diversification de l'immigration à la fin des années 70, les italo-phones quittent enfin l'avant-scène. Grâce à la loi 101, ils pourront continuer à s'isoler dans les écoles anglaises. Il ne restera qu'eux, ou presque, à la Montreal Catholic School Board, jusqu'à son abolition. Ils pourront ainsi continuer à y apprendre l'anglais et le parler à leur manière, mais surtout à se créer un réseau d'amis qui leur ressemblent et qu'ils retrouveront dans leurs quartiers pour le meilleur et parfois pour le pire. Est-il possible que le vivre-entre-soi ait contribué, dans certains cas, à la rétention de valeurs traditionnelles et à l'adoption de comportements s'inspirant du familisme amoral ?

Heureusement, cela ne les a pas empêchés d'apprendre le français. Au recensement de 2006, 91,8 % des italophones connaissaient le français contre 73,7 %, l'anglais. À la maison, pas plus de 37,7 % utilisaient l'anglais, mais 39,2 % le français. Quant à la langue de travail, le français l'emportait nettement : 55 % contre 31,8 % pour l'anglais. Ah, si la loi 101 avait été votée trente ans auparavant ! C'est au plan de la scolarité que le tableau s'assombrit, car à peine 16,9 % d'entre eux détenaient un diplôme universitaire (parfois un simple certificat !), comme pour l'ensemble des Québécois francophones d'ailleurs. (Les croisés de la langue vont-ils se muer, dans vingt ans, en défenseurs de la race et se plaindre que trop de postes de prestige soient occupés par les Truong, les Smith et les Abdoul dont les taux de diplomation universitaire oscillent entre 30 et 40 pour cent ?)

La loi 101, deux référendums perdus et trente ans de débats ont transformé le Québec. Les représentations et les perceptions des immigrants sont de moins en moins réductrices et stéréotypées. Elles correspondent davantage à la diversité générationnelle ainsi qu'à la complexité identitaire de

chacun des groupes présents dans ce pays incertain. Aucun n'a le monopole ni du crime ni de la vertu, et la mafia, au sens large, n'est plus un phénomène ni exogène ni mono-ethnique. La commission Charbonneau a en outre fait la démonstration qu'elle est loin d'être la seule à avoir gangrené le Québec. La communauté italienne a, elle aussi, beaucoup évolué. La notion même de communauté italienne devient de plus en plus inapplicable dans l'espace montréalais. Des 299 660 Québécois d'origine ethnique italienne (dont 42 % d'origine mixte), au recensement de 2006, 71,5 % étaient nés sur place, tandis que la très grande majorité des autres a immigré et vit au Québec depuis au moins trente ans. Chacun a été façonné, en partie ou en totalité, ici, par son milieu de vie ou de travail. Cela vaut pour l'artiste, le professionnel et le mafioso d'origine italienne. Leur identité se décline désormais dans toutes les nuances du métissage. Un italo-phonie à qui je demandais récemment s'il avait l'impression d'être intégré, m'a répondu : je suis intègre, « *basta così* ». En effet, rien n'est plus important par les temps qui courent. ⊥



Le webzine trimestriel Cousins de personne a pour mission de vider le rapport France-Québec de ses clichés, afin que Français, Québécois et francophones se voient et se lisent véritablement.

www.cousinsdepersonne.com

Cousins de personne est également une association loi 1901 à but non lucratif. Vos dons et adhésions (BÉ/an ou équivalent en dollars canadiens) soutiendront la réalisation du webzine et l'exploration d'autres voies de diffusion.

<http://cousins-de-personne.cotiserenligne.fr/>

**COUSINS
de personne**